



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Redressement des comptes publics

Question au Gouvernement n° 4699

Texte de la question

REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Laurent Saint-Martin.

M. Laurent Saint-Martin. Dimanche dernier, le ministre délégué chargé des comptes publics a annoncé que le déficit public serait finalement proche de 7 % en 2021 – un niveau certes élevé, mais bien inférieur à ce que craignaient tous les économistes il y a encore quelques mois. C'est un résultat très encourageant. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Michel Herbillon. C'est mieux que si c'était pire !

M. Laurent Saint-Martin. Avec humilité mais détermination, il nous faut regarder la réalité en face : cette amélioration n'est en rien le fruit du hasard. Elle s'explique principalement parce que l'économie repart plus fort et plus vite – plus vite qu'avant et qu'ailleurs. C'est le résultat de choix politiques audacieux et assumés, à commencer par la politique du « quoi qu'il en coûte » et le plan de relance.

Non, chers collègues, en aucun cas nous ne « cramons la caisse » ; c'est même tout le contraire. Nous sauvons et renforçons notre économie et nos emplois, tout en baissant les impôts et en maîtrisant les comptes publics. C'est ce même constat qu'a dressé Paul Krugman, lauréat du prix Nobel, et c'est une leçon à retenir sur tous les bancs en matière de gestion de crise - une situation que beaucoup d'entre vous ont connue dans le passé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Frédérique Meunier. Et la Cour des comptes, qu'est-ce qu'elle a dit ?

M. Laurent Saint-Martin. Nous démontrons ainsi que la protection de nos concitoyens et l'investissement dans leur avenir n'est en rien incompatible avec la bonne et rigoureuse tenue de nos comptes publics. Ces résultats dessinent d'ailleurs une croissance potentielle renforcée, elle-même susceptible de réduire notre déficit public au cours des prochaines années.

Pouvez-vous, monsieur le ministre délégué, nous décrire les ressorts de ces bonnes nouvelles ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Mathilde Panot. Ça va être dur, pour le Gouvernement !

M. Laurent Saint-Martin. Pouvez-vous nous expliquer plus précisément quelle trajectoire de déficit et d'endettement se dessine jusqu'en 2027, par rapport à ce que nous avons présenté pour 2022 ? Comment conforter ces résultats pour que notre économie soit plus florissante, nos emplois plus nombreux et notre modèle social protégé ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Pierre Cordier. Et Bruno Le Maire, il n'est plus ministre ? On ne le voit plus ! Ah oui, il a un métier, lui !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Un mot d'abord pour confirmer votre constat : l'économie française repart vite, fort, et mieux que dans les pays voisins. La croissance est estimée à 6,7 % au lieu des 6,25 % inscrits dans le projet de loi de finances pour 2022. Avec Bruno Le Maire, nous avons pris l'engagement d'affecter l'intégralité des recettes supplémentaires générées par la croissance à la réduction des déficits. C'est chose faite, et le débat sur l'exécution budgétaire de 2021 permettra cette semaine de constater un déficit proche de 7 %, alors que nous avions prévu 8,2 % : en clair, si au cœur de la crise, en 2020, nous enregistrons un déficit lourd de 9 %, conséquence du « quoi qu'il en coûte », le déficit sera de 7 % en 2021 et de 5 % en 2022.

M. Pierre Cordier. Quand tu étais au PS, tu disais l'inverse !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . J'ai l'habitude, monsieur Cordier, que la politesse ne soit pas votre fort (« *Et la loyauté n'est pas le vôtre !* » et autres exclamations sur les bancs du groupe LR),...

M. Pierre Cordier. Je ne suis peut-être pas poli, mais je suis fidèle !

M. Olivier Dussopt, ministre déléguémais je revendique devant vous l'efficacité de la politique économique que conduit le Gouvernement et la qualité des résultats que nous obtenons et, du même coup, votre condamnation à l'impuissance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Ces bons résultats budgétaires, mesdames et messieurs de la majorité, sont avant tout le fruit de vos votes et de votre soutien au Gouvernement. Grâce au plan de relance et au plan d'investissement, les déficits sont moins importants que prévu. La diminution du déficit public est liée pour deux tiers à l'augmentation des recettes, notamment l'impôt sur les sociétés et la TVA, et pour un tiers au pilotage des dépenses.

Conclusion : la politique budgétaire qui est la nôtre, et que vous soutenez, est au service de l'économie, permet à notre pays de se redresser et démontre que notre choix de faire face à la dette par la croissance est le bon, et que nous sommes capables de tenir les comptes tout en finançant nos priorités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Saint-Martin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4699

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 janvier 2022](#)